

La Ville de Magog se situe dans un environnement qui promeut la culture, l'activité physique et la protection de l'environnement. Elle est située au cœur de l'Estrie, région touristique d'excellence, en bordure du lac Memphrémagog et à proximité du mont Orford.

La Ville guide ses choix, ses décisions et ses actions sur ses valeurs organisationnelles qui sont le respect, l'esprit d'équipe et de collaboration, la créativité et l'innovation, l'efficacité, l'approche client et finalement le plaisir, le bien-être et la qualité de vie au travail (QVT). Elle est présentement à la recherche d'un :

TECHNICIEN À L'ANIMATION CULTURELLE B

(poste temporaire, de 400 à 500 heures par année)

Contexte :

La Division culture, bibliothèque et patrimoine souhaite développer son offre de programmation culturelle riche et variée s'adressant à tous les publics : scolaires, jeunes, adultes et aînés.

Principales responsabilités :

Relevant de l'agente de développement, Patrimoine et Culture, vous effectuerez une variété de tâches relatives à la conception de la programmation d'activités culturelles. Vous collaborerez avec la Direction des communications pour la réalisation d'outils de communication mettant en valeur ces activités. Vous effectuerez le travail de médiation auprès de la communauté, des écoles (primaires et secondaire) ainsi qu'auprès d'organismes communautaires œuvrant auprès de différentes communautés.

Vos défis :

Vous élaborerez la programmation culturelle, vous concevez et mettez en place des activités, des animations et des ateliers reliés à la culture et au patrimoine. Vous contactez les artistes et les agences, vous vous assurez de la logistique de l'activité, vous préparez les contrats, rédigez les textes publicitaires et vous assurez le suivi pour la réalisation des outils de communication. Vous serez également présent lors des activités et responsable de l'accueil et la logistique.

Exigences et qualifications requises :

- détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'intervention en loisir avec un minimum de six mois d'expérience comme technicien en programmation culturelle ou toute autre combinaison de formation et d'expérience préparatoire reconnue équivalente par l'autorité compétente;
- avoir une excellente connaissance du français parlé et écrit;
- avoir une connaissance pratique de la suite MS Office;
- avoir des connaissances du milieu culturel;
- être disponible pour travailler selon des horaires atypiques (jour, soir et fin de semaine);
- détenir un permis de conduire valide de classe 5.

Profil requis :

- avoir le sens de la planification, de l'organisation et de la supervision;
- avoir le sens du service client;
- avoir une grande aptitude à travailler en équipe et de rallier les gens à un objectif commun jusqu'à sa réalisation;
- avoir la capacité de s'adapter facilement et rapidement aux situations imprévues.

Salaire : 26,93 \$ de l'heure

La rémunération est établie en fonction de la Convention collective.

Toute personne intéressée et possédant l'expérience requise est invitée à soumettre son curriculum vitae par courriel à rh@ville.magog.qc.ca, en toute confidentialité, et ce, avant le **11 février 2019**.

La Ville de Magog souscrit à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Nous communiquerons **seulement** avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue.